



Création et fonctionnement d'une section Français du monde-adfe 2017

L'année associative démarre le 1er septembre et se termine à l'Assemblée générale de l'année suivante fin août.

Créer une section

Toute section comprend au minimum cinq membres ; ces cinq membres doivent être adhérents de Français du monde-adfe, c'est-à-dire être à jour de cotisation.

Premières démarches :

1) Tenir une Assemblée générale constitutive

Elle élira un bureau comprenant au moins : un président, un secrétaire, un trésorier. Le bureau est élu pour une durée allant jusqu'à la première Assemblée générale ordinaire de la section.

2) Rédiger des statuts en conformité avec les statuts nationaux

Les statuts sont votés par l'Assemblée générale. Ils peuvent être succincts et souvent un simple règlement intérieur suffit si la législation du pays d'accueil n'exige pas de statuts. Le siège peut vous aider dans la rédaction de statuts et tient à votre disposition un modèle de règlement intérieur.

3) Envoyer au siège de Français du monde-adfe

- le procès verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) constitutive
- les bulletins d'adhésions signés.
- Les cotisations : 22 euros par adhérent.
23 euros pour les adhésions en ligne (1 euro de frais de gestion).

4) Relations avec les conseillers consulaires

Prendre contact et établir des relations régulières avec les conseillers consulaires membres de l'association afin qu'ils soient invités comme membres permanents, à titre consultatif, lors des réunions des instances locales des sections (bureaux, CA...). Cette mesure, adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 13 mars 2015 vise à maintenir une relation de proximité des conseillers consulaires avec les sections dans le cadre d'échanges naturels d'informations, de points de vue ... pour une plus grande efficacité de leurs actions.

5) Déclarer la section

- aux autorités françaises locales : consul, ambassadeur (en leur demandant de bénéficier des dispositions ministérielles relatives aux « droits » des associations : représentation etc.),
- La reconnaissance de la section Français du monde-adfe par les autorités françaises permet :
 - d'obtenir un affichage dans les locaux du consulat pour informer les Français sur la vie de Français du monde-adfe ;
 - d'obtenir si besoin est, les autorisations concernant les manifestations qu'elle organise ;
 - de participer, au nom de Français du monde-adfe, aux diverses réunions du conseil consulaire (bourses, emploi, action sociale) et éventuellement, au conseil d'administration de l'école française.
- et, éventuellement, aux autorités du pays d'accueil (se renseigner sur la législation locale).

Fonctionnement de la section - Les relations avec le siège parisien sont faites d'échanges permanents :

1) *Le siège diffuse aux sections*

- Les courriers et circulaires nécessaires à la vie de la section par courrier électronique aux responsables (présidents, vice-présidents, secrétaires, trésoriers)
- les listes électorales consulaires (LEC) une fois par an en mars/avril.
Français du monde-adfe envoie à chacune de ses sections, sous forme d'un tableau Excell, la liste de chaque poste consulaire. Vous pouvez les utiliser à des fins exclusivement associatives, et jamais commerciales, pour vous faire connaître, diffuser informations pratiques et positions de notre association. Toutefois la prudence s'impose : on utilise les listes mais on ne les diffuse pas. Rien n'interdit d'utiliser les adresses email de la LEC à des fins d'information, à condition d'offrir clairement aux destinataires la faculté de se "désabonner" par un simple clic et de bannir toute publicité commerciale de la lettre.
- des fiches pratiques
- les documents concernant :
 - les conseils consulaires en formation enseignement français à l'étranger -bourses scolaires (CLB) : préparations et comptes rendus des CLB
 - France Horizon (ex CEFR)
 - la Caisse des Français de l'étranger (CFE)
 - les Comité Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale (CCPAS)
 - la Commission emploi-formation, etc...
- La charte graphique (logo, dépliant, affiche, codes de couleurs)

Tous ces documents sont disponibles dans « le coin des adhérents » de notre site internet.

Les comptes rendus de réunion de bureau national et des conseils d'administration sont disponibles dans « le coin des responsables » de notre site internet.

2) *Le siège se tient à la disposition des sections pour*

- vous donner des informations sur la citoyenneté des Français établis hors de France
- réaliser des supports de communication et pour la réalisation graphique (documents graphiques PDF haute définition pour imprimeur).

Nous nous proposons donc :

- d'adapter le dépliant, la carte postale, la carte de vœux du siège aux sections
- de réaliser un dérouleur (roll-up, kakemono)
- de concevoir un bandeau pour vos sites internet et vos lettres d'information

3) Les outils disponibles

- **Le site de Français du monde-adfe** : www.francais-du-monde.org

Les sections peuvent reprendre toutes les actualités et communiqués du site pour leur lettre électronique et autres blogs et site internet.

Merci de nous communiquer le nom du responsable de la section ainsi qu'une adresse courriel pour la page : <http://www.francais-du-monde.org/nous-rejoindre/nos-sections-dans-le-monde/>

Twitter : suivez le fil twitter du national twitter.com/Fdmadfe

Nous recommandons aux sections qui créent leur compte Twitter d'utiliser le dernier logo et de bien faire attention à la dénomination exacte de notre association.

- **La lettre d'information** : envoyée environ à un 600 000 exemplaires par mois, les sections peuvent reprendre toutes les actualités et informations.

- **Le forum** www.francais-du-monde.org/nous-rejoindre/inscription-au-forum-des-adherents

Notre association dispose pour ses adhérents d'un forum interne permettant d'échanger via un groupe yahoo. Ce forum est régi par une charte de bonne conduite et modéré bénévolement par des adhérents de l'association. Il vous suffit de préciser la section à laquelle vous appartenez pour pouvoir être inscrit sur le forum.

- **Le magazine** «*Français du monde*» : envoyé par le siège à chaque adhérent et en plus grand nombre aux sections afin qu'elle le distribue largement et qu'elles s'assurent que les consulats et autres autorités françaises le reçoivent et le mettent à disposition du public.

Le magazine est également en ligne et à diffuser sur vos réseaux sociaux.

- Le flyer de présentation de Français du Monde-adfe destinée aux nouveaux adhérents, aux sympathisants, à diffuser partout autour de vous.

- **Les affiches** en format A3 et A2 et **les autocollants** sont à diffuser partout autour de vous.

4) Les outils recommandés

- **la page Facebook** : www.facebook.com/francaisdumonde

Nous encourageons toutes les sections à créer une page Facebook, outil moderne et très simple d'utilisation, permettant de cibler un réseau rapide et efficace. N'hésitez pas à demander au siège comment mettre en place cette page et surtout de nous avertir de sa mise en ligne.

Merci d'utiliser le dernier logo et de bien faire attention à la dénomination exacte de notre association. La page Facebook de votre section devrait être sur ce modèle : Français du monde-adfe **Portugal (nom de la section)**

Exemples de sections actives sur Facebook :

<https://www.facebook.com/francaisdumondeadfe.costarica>

<https://www.facebook.com/Fdmbenin>

<https://www.facebook.com/francaisdumondeberlin/>

5) En retour, la section

- signale les événements graves concernant la sécurité de nos compatriotes ;
- informe le siège de la composition du bureau de la section et fournit les coordonnées des responsables et lui envoie les comptes rendus des assemblées générales (PV d'AG)
- informe des manifestations qu'elle organise (invitations, CR et photos)
- s'implique dans la vie de Français du monde-adfe :
 - en envoyant des représentants mandatés à l'Assemblée générale tenue à Paris fin août ;
 - en proposant des candidats :
 - au conseil d'administration de Français du monde-adfe,
 - à l'élection des conseillers consulaires
 - au conseil d'administration de la CFE ;
 - en participant à la rédaction du magazine « Français du monde » ;
 - en réagissant aux appels du siège (pétitions, enquêtes, concours photos et autres).

Sur le terrain

La convivialité est la condition de la vitalité de l'association

Elle passe par des animations et des rencontres. Plus ces animations sont ouvertes, mieux c'est. Il faut profiter de ces occasions pour proposer l'adhésion (table avec revues, dépliants, bulletins d'adhésion et un responsable persuasif).

Il est donc important de définir si l'animation que vous proposez est réservée aux adhérents ou ouverte aux non-adhérents. Gardez à l'esprit qu'une animation doit au minimum être neutre financièrement, mais qu'il est préférable qu'elle rapporte. Il faut constituer un matelas financier pour y puiser les moyens de développer l'association, d'augmenter sa notoriété et de mener des actions de solidarité.

1) Relations avec les autorités

Parmi les autorités françaises locales, le consul est l'interlocuteur privilégié de Français du monde-adfe. Il est bon de l'informer, ainsi que l'ambassadeur, de la composition du bureau, de lui rendre une visite de courtoisie, d'honorer toutes les invitations du poste diplomatique ou consulaire.

Ne pas hésiter à faire valoir, éventuellement, les droits de Français du monde-adfe, association reconnue d'utilité publique, en particulier pour l'égalité de traitement avec d'autres associations.

Autant que de besoin, vous devez maintenir par principe de bonnes relations avec les autorités du pays d'accueil, ne serait-ce que pour obtenir aisément des autorisations lors de certaines manifestations publiques. Il convient de présenter les vœux de Français du monde-adfe, de prévoir des invitations lors de conférences ou d'expositions, etc.

2) Participation aux conseils consulaires

Les conseils consulaires sont le résultat de l'action de Français du monde-adfe : il est impératif pour chaque section d'y tenir toute sa place à côté du conseiller consulaire, membre de droit.

Des responsables compétents et aguerris doivent être proposés au consul, seul habilité à désigner les représentants des associations :

- au conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS) ;
- au conseil consulaire en formation enseignement français à l'étranger - bourses scolaires (CLB) ;
- au conseil pour l'emploi et la formation professionnelle (quand il y en a un) ;
- à la Commission administrative (= révision des listes électorales).

Rappelons à ce propos que tout citoyen inscrit dans un centre de vote peut consulter uniquement sur place les listes électorales en dehors de la période de révision.

3) Problèmes de sécurité

Faire en sorte d'obtenir de l'ambassade que les associations représentatives soient tenues au courant des plans de sécurité et puissent déléguer un représentant auprès des autorités compétentes ou, au moins, être consultées en cas de difficultés (par exemple lors de la constitution d'une cellule de crise). Français du monde-adfe doit avoir en réserve sa propre liste d'îlotiers, à proposer au consul sans attendre.

Trésorerie

Dans toute association à but non lucratif, la maîtrise du domaine financier est **déterminante pour le succès** du projet. Trop souvent les petites associations ont tendance à nier la contrainte financière, en s'en désintéressant ou en la négligeant. Or la contrainte financière est inhérente au projet ; elle est **source de dynamisme**. La fonction de trésorier n'est en rien une fonction passive et le trésorier n'est pas un simple caissier ou comptable, il doit être un moteur.

La part nationale des cotisations est fixée à 22 € depuis l'Assemblée générale 2015.

Le Bulletin d'adhésion est à faire remplir et signer aux nouveaux adhérents ; toutes les rubriques sont importantes. Veillez à le faire signer par un responsable de section.

Il appartient aux sections de fixer le montant de l'adhésion localement en privilégiant, autant que faire se peut, une modulation du montant selon la capacité contributive des adhérents.

A noter que l'année associative démarre le 1er septembre et se termine à l'Assemblée générale de l'année suivante (fin août) ; il est important d'en tenir compte pour l'envoi des cotisations.

Si vous choisissez le règlement par virement bancaire, précisez bien le nom de la section et le motif de l'opération, cela évitera des confusions lors de l'enregistrement comptable.

Adhésion en ligne

Le montant de la part nationale de l'adhésion en ligne versée au siège est de 23 euros.

Vous pouvez désormais régler l'ensemble des cotisations en ligne sur le site de l'association en cliquant sur ce lien :

<http://www.francais-du-monde.org/le-coin-des-adherents/paiement%20cotisations/>

ou bien dans le coin des adhérents du site internet :

www.francais-du-monde.org

Rubrique « coin des adhérents » en haut à gauche

mot de passe : le demander au siège

Païement cotisations

Le tarif de base de l'adhésion internet est de 25 euros mais les sections sont libres de fixer un tarif supérieur à condition d'en informer le siège qui modifiera le formulaire en ligne.

Le siège conserve la somme de 23 euros (22 € de part nationale + 1€ de frais de gestion) ;

- La différence revient aux sections.

Pour faciliter la gestion nous vous proposons de déduire la somme qui vous revient d'un prochain envoi de cotisations.

Coordonnées bancaires / IBAN :

	Relevé d'identité bancaire		
	Code Banque	Code guichet	Code BIC
	10107	00118	BREDFRPPXXX
FRANCAIS DU MONDE - ADFE	Numéro de compte	Clé	
62 BOULEVARD GARIBALDI	00910180654	18	
75015 PARIS	Domiciliation		
	BRED PARIS AGENCE RAPEE		
	Numéro de compte bancaire international :		
	FR76 1010 7001 1800 9101 8065 418		

Quelques idées d'activités rémunératrices

Certaines activités peuvent être réservées aux adhérents. D'autres peuvent être « ouvertes » ; la participation des « extérieurs » peut être plus élevée que celle des adhérents.

➤ Des dîners à thème, pot de rentrée, fête de l'été, fête de la musique, fête de Noël pour les enfants, etc. peuvent rapporter quelques bénéfices et, s'ils sont conviviaux, susciter d'autres rencontres.

➤ Des Cafés littéraires peuvent être réservés aux adhérents et les tournois de pétanque, de tennis, les circuits découverte de la ville, de la région, ouverts à tous mais avec des tarifs différenciés.